



## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

### **Le Comité *ad hoc* de haut niveau de l'Union africaine sur la Libye tient sa deuxième réunion à Addis Abéba**

#### **LE COMITE A INTERAGI AVEC UNE DELEGATION DU GOUVERNEMENT LIBYEN**

**Addis Abeba, le 25 mars 2011:** Dans le cadre du suivi du communiqué de la réunion du Comité *ad hoc* de haut niveau de l'UA sur la Libye, tenue à Nouakchott, en Mauritanie, le 19 mars 2011, le Comité *ad hoc* a tenu sa deuxième réunion à Addis Abéba, le 25 mars 2011, au niveau des Ministres des Affaires étrangères, en conformité avec les dispositions pertinentes du communiqué du Conseil de paix et de sécurité du 10 mars 2011.

Il convient de rappeler que, lors de sa réunion de Nouakchott, le Comité *ad hoc* a adressé, aux autorités libyennes et au Conseil national de transition (CNT) de la Libye, une invitation à prendre part à une consultation à Addis Abéba. Alors que les représentants du Gouvernement libyen ont assisté à cette consultation, les membres du CNT n'ont pu le faire.

Au cours de sa réunion à Addis Abéba, le Comité *ad hoc* a rencontré ces représentants de la Jamahiriya arabe libyenne et a interagi avec eux sur la Feuille de route de l'UA en vue d'une solution politique à la crise en Libye, telle qu'articulée dans le paragraphe 5 du communiqué de Nouakchott du 19 mars 2011.

A cet égard, ils ont formellement réitéré l'acceptation inconditionnelle de la Feuille de route par le Gouvernement libyen. Ils ont, en outre, souligné l'engagement des autorités libyennes à œuvrer à un cessez-le-feu crédible et effectif et, à cet effet, leur disposition à faciliter la mise en place et le déploiement d'un mécanisme de surveillance et de vérification. La délégation a aussi exprimé la volonté du Gouvernement libyen d'appliquer les autres aspects de la Feuille de route de l'UA, y compris l'adoption et la mise en œuvre, de façon pacifique et démocratique, de réformes politiques qui répondent aux aspirations du peuple libyen. Le Comité *ad hoc* a pris note de la position ainsi exprimée par la délégation du Gouvernement libyen, et l'a assurée de son engagement continu.

Le Comité *ad hoc* réitère sa volonté de prendre des dispositions pour interagir avec le CNT, sur la base de la Feuille de route de l'UA, avec une attention particulière et urgente sur la cessation des hostilités.

En conclusion, les Ministres ont procédé à un échange de vues sur les prochaines étapes de la mise en œuvre du mandat du Comité *ad hoc* et, à cet égard, ils se sont accordés sur la nécessité pour le Comité d'entreprendre rapidement sa visite prévue en Libye, au niveau des chefs d'Etat.